

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00204 Numéro SIREN : 809 327 182 Nom ou dénomination : COSADIS

Ce dépôt a été enregistré le 31/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/010567

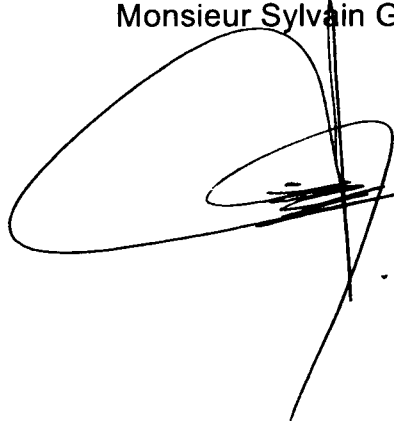
EURL COSADIS

**206 avenue de la Condamine
30600 VAUVERT**

Exercice du 01/02/2022 au 31/01/2023

Certifié conforme

La Présidente
P/ la Société S.A.M.
Monsieur Sylvain GILLET

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long vertical stroke extending downwards.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>EURL COSADIS</u>				Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>206 avenue de la Condamine 30600 VAUVERT</u>				Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>8 0 9 3 2 7 1 8 2 0 0 0 1 4</u>				Néant ☐ *			
				Exercice N clos le. <u>31/01/2023</u>			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	97 393	AS	14 922	82 471
		Autres immobilisations corporelles	AT	10 423	AU	7 273	3 150
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	28 000	BI		28 000
TOTAL (II)			BJ	135 817	BK	22 195	113 621
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	764 898	BU		764 898
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	45 057	BY		45 057
		Autres créances (3)	BZ	212 650	CA		212 650
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	607 167	CG		607 167	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	24 230	CI		24 230	
	TOTAL (III)	CJ	1 654 004	CK		1 654 004	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 789 822	IA	22 195	1 767 626	
Renvois (1) Dont droit au bail			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations		Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL COSADIS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)			DA	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	800
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	619 501
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(43 933)
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	584 367
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	28 000
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	28 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	102 743
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	1 400
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	721 521
	Dettes fiscales et sociales			DY	274 660
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	21 600
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	33 333
TOTAL (IV)			EC	1 155 258	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 767 626	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 096 475	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	24 985	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL COSADIS		Néant ☐ *					
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	14 574 538	FB		FC 14 574 538	
	Production vendue { biens * services *	FD	7 431	FE		FF 7 431	
		FG	26 869	FH		FI 26 869	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	14 608 838	FK		FL 14 608 838	
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP 30 424	
	Autres produits (1) (11)					FQ 24 816	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR 14 664 080
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS 12 154 539	
	Variation de stock (marchandises)*					FT 30 702	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 1 311 660	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX 125 080	
	Salaires et traitements*					FY 942 472	
	Charges sociales (10)					FZ 194 908	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA 10 255
							GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE 1 713	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF 14 771 332
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG (107 251)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 773	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU 773	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV (773)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW (108 025)	

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		EURL COSADIS		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	35 053		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	4 798		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	39 851		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	6 590		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	6 590		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	33 260		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(30 831)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	14 703 932		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	14 747 865		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(43 933)		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	30 424	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	1 164	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			(9 250)				
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				18 037			
Provisions pour risques et charges				4 798			
Charges exceptionnelles sur exercice antérieur			72				
Produits sur exercice antérieur				1 247			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

Exercice clos au 31/01/2023

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL COSADIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2023, dont le total est de 1 767 626 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 43 933 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2022 au 31/01/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Droits à réduction

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Règles et méthodes comptables

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 514	90 880		97 394
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 095	1 800		7 895
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 529			2 529
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	15 138	92 680		107 818
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	28 000			28 000
Immobilisations financières	28 000			28 000
ACTIF IMMOBILISE	43 138	92 680		135 818

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 514	8 409		14 922
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 980	1 116		5 097
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 446	731		2 177
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	11 940	10 256		22 196
ACTIF IMMOBILISE	11 940	10 256		22 196

Notes sur le bilan**Actif circulant****Produits à recevoir**

	Montant
<i>Div produits à recevoir</i>	6 987
<i>Renvoi de marge</i>	4 922
Total	11 909

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 8 000,00 Euro décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

Provisions**Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>	32 798		4 798		28 000
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>					
Total	32 798		4 798		28 000

**Répartition des dotations et des
reprises de l'exercice :**

<i>Exploitation</i>	
<i>Financières</i>	
<i>Exceptionnelles</i>	4 798

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fnp - factures non parvenues</i>	80 206
<i>Fnp marchandises</i>	189
<i>Interets bancaires a paye</i>	1 702
<i>Dettes pr pour conges a p</i>	81 125
<i>Provisions pour prime salariés</i>	13 335
<i>Provisions 13 eme mois</i>	5 743
<i>Charges sociales/prov cp</i>	16 145
<i>Charges sociales provis 13emois</i>	5 079
<i>Charges sociales s/prov. charges</i>	6 665
<i>Formation continue</i>	1 993
<i>Ch fiscales/prov salaires</i>	90
<i>Etat charges a payer</i>	3 762
<i>Taxe sur la publicité</i>	389
<i>Taxe poisson</i>	442
<i>Cfe</i>	2 442
<i>Cvae</i>	12 276
<i>Taxe fonciere</i>	43 628
<i>Taxe au m2</i>	48 987
<i>Cr clts prov.pr recomp.a</i>	6 993
Total	331 192

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatees d avan</i>	24 231		
Total	24 231		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<i>Produits constates d avan</i>	33 333		
Total	33 333		

Autres informations

COSADIS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 8 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 206 AVENUE DE LA CONDAMINE
30600 VAUVERT
809 327 182 RCS NIMES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 31 JUILLET 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 janvier 2023 s'élevant à - 43 933 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice - 43 933 euros

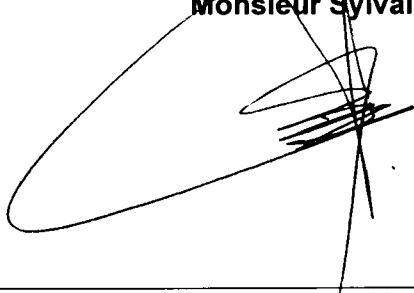
En totalité au compte « Report à nouveau » qui s'élève ainsi à - 43 933 euros.

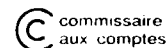
Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes, avec et sans abattement, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement de 40 %		Revenus non éligibles à l'abattement de 40 %
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/01/2020	/	/	/
31/01/2021	50 000 euros	/	/
31/01/2022	/	/	/

Certifié conforme

La Présidente
P/ la Société S.A.M.
Monsieur Sylvain GILLET





91, rue Pouilly-Loché
71000 Mâcon

☎ 03 85 32 80 34 - 06 58 82 15 72
✉ anthony.agier@eca.nexia.fr

COSADIS

SAS au capital de 8 000 €
206 Avenue de la Condemine
30600 VAUVERT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2023

A l'assemblée générale de la société COSADIS,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COSADIS relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les stocks de marchandises, dont le montant net figurant au bilan au 31 janvier 2023 s'établit à 764 898 euros, sont évalués selon les modalités décrites dans la note « Stocks » de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mâcon, le 21 juillet 2023

GELAS AUDIT
Anthony AGIER

Commissaire aux Comptes



Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2023	Net 31/01/2022
<i>Capital souscrit non appelé</i>				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires</i>				
<i>Fonds commercial (1)</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
<i>Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage industriels</i>	97 394	14 922	82 471	
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	10 424	7 274	3 150	3 197
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
Immobilisations financières (2)				
<i>Participations (mise en équivalence)</i>				
<i>Autres participations</i>				
<i>Créances rattachées aux participations</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	28 000		28 000	28 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	135 818	22 196	113 622	31 197
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
<i>Matières premières et autres approvisionnements</i>				
<i>En-cours de production (biens et services)</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>	764 898		764 898	795 600
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	45 058		45 058	49 614
<i>Autres créances</i>	212 651		212 651	383 659
<i>Capital souscrit et appelé, non versé</i>				
Divers				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>	607 167		607 167	509 096
<i>Charges constatées d'avance (3)</i>	24 231		24 231	22 666
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 654 005		1 654 005	1 760 635
<i>Frais d'émission d'emprunt à évaluer</i>				
<i>Primes de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecarts de conversion actif</i>				
TOTAL GENERAL	1 789 822	22 196	1 767 626	1 791 833
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

31/01/2023

31/01/2022

CAPITAUX PROPRES

Capital	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	619 501	511 876
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-43 933	107 625
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	584 368	628 301

AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques	28 000	32 798
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	28 000	32 798

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	102 743	2 020
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 400	800
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	721 521	793 850
Dettes fiscales et sociales	274 660	284 784
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	21 600	22 612
Produits constatés d'avance	33 333	26 667
TOTAL DETTES	1 155 259	1 130 733
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 767 626	1 791 833

(1) Dont à plus d'un an (a)	58 783	
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 096 475	1 130 733
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	24 985	2 020
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	du 01/02/22 au 31/01/23 12 mois	%	du 01/02/21 au 31/01/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	14 574 538	99,77	14 835 958	99,68	-261 419	-1,76
Production vendue	34 301	0,23	47 352	0,32	-13 052	-27,56
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	55 241	0,38	51 563	0,35	3 678	7,13
Total	14 664 080	100,38	14 934 873	100,35	-270 793	-1,81
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	12 154 540	83,20	12 332 803	82,86	-178 263	-1,45
Variation de stock (m/ses)	30 702	0,21	-21 588	-0,15	52 290	-242,22
Achats de m.p & aut. approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	1 311 660	8,98	1 188 067	7,98	123 593	10,40
Total	13 496 902	92,39	13 499 282	90,70	-2 380	-0,02
MARGE SUR M/SES & MAT	1 167 178	7,99	1 435 591	9,65	-268 413	-18,70
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	125 080	0,86	125 446	0,84	-366	-0,29
Salaires et Traitements	942 472	6,45	978 105	6,57	-35 632	-3,64
Charges sociales	194 909	1,33	198 935	1,34	-4 027	-2,02
Amortissements et provisions	10 256	0,07	1 464	0,01	8 792	600,67
Autres charges	1 714	0,01	11 471	0,08	-9 758	-85,06
Total	1 274 430	8,72	1 315 421	8,84	-40 991	-3,12
RESULTAT D'EXPLOITATION	-107 252	-0,73	120 170	0,81	-227 422	-189,25
Produits financiers						
Charges financières	773	0,01			773	
Résultat financier	-773	-0,01			-773	
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-108 025	-0,74	120 170	0,81	-228 195	-189,99
Produits exceptionnels	39 852	0,27	7 873	0,05	31 979	406,16
Charges exceptionnelles	6 591	0,05	18 248	0,12	-11 657	-63,88
Résultat exceptionnel	33 261	0,23	-10 374	-0,07	43 635	-420,61
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-30 831	-0,21	2 171	0,01	-33 002	NS
RESULTAT DE L'EXERCICE	-43 933	-0,30	107 625	0,72	-151 558	-140,82

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU COSADIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2023, dont le total est de 1 767 626 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 43 933 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2022 au 31/01/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Droits à réduction

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques**Autres éléments**

L'émergence d'un conflit armé entre la Russie et l'Ukraine début 2022 a affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation extrêmement volatile et évolutive, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation, a eu des impacts significatifs sur notre activité. Variation des prix du fait de l'inflation, nous obligeant à effectuer les changements de prix en rayon quasi quotidiennement, pénurie de matières premières notamment de carburant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 514	90 880		97 394
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 095	1 800		7 895
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 529			2 529
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	15 138	92 680		107 818
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	28 000			28 000
Immobilisations financières	28 000			28 000
ACTIF IMMOBILISE	43 138	92 680		135 818

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 514	8 409		14 922
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 980	1 116		5 097
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 446	731		2 177
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	11 940	10 256		22 196
ACTIF IMMOBILISE	11 940	10 256		22 196

Notes sur le bilan**Actif circulant****Stocks**

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
<i>Marchandises revendues en l'état</i>	764 898	795 600		30 702
Approvisionnement				
<i>Matières premières</i>				
<i>Autres approvisionnements</i>				
Total I	764 898	795 600		30 702
Production				
<i>Produits intermédiaires</i>				
<i>Produits finis</i>				
<i>Produits résiduels</i>				
<i>Autres</i>				
Total II				
Production en cours				
<i>Produits</i>				
<i>Travaux</i>				
<i>Etudes</i>				
<i>Prestations de services</i>				
<i>Autres</i>				
Total III				
Production stockée				

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 309 940 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	28 000		28 000
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	45 058	45 058	
<i>Autres</i>	212 651	212 651	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	24 231	24 231	
Total	309 940	281 940	28 000

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
<i>Div produits à recevoir</i>	6 987
<i>Renvoi de marge</i>	4 922
Total	11 909

Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 8 000,00 Euro décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

Provisions**Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>	32 798		4 798		28 000
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>					
Total	32 798		4 798		28 000

**Répartition des dotations et des
reprises de l'exercice :***Exploitation**Financières**Exceptionnelles*

4 798

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 155 259 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine	24 985	24 985		
- à plus de 1 an à l'origine	77 758	18 975	58 783	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	1 400	1 400		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	721 521	721 521		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	274 660	274 660		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes</i>	21 600	21 600		
<i>Produits constatés d'avance</i>	33 333	33 333		
Total	1 155 259	1 096 475	58 783	
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	89 285			
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice dont :</i>	11 527			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fnp - factures non parvenues</i>	80 206
<i>Fnp marchandises</i>	189
<i>Interets bancaires a paye</i>	1 702
<i>Dettes pr pour conges a p</i>	81 125
<i>Provisions pour prime salariés</i>	13 335
<i>Provisions 13 eme mois</i>	5 743
<i>Charges sociales/prov cp</i>	16 145
<i>Charges sociales provis 13emois</i>	5 079
<i>Charges sociales s/prov. charges</i>	6 665
<i>Formation continue</i>	1 993
<i>Ch fiscales/prov salaires</i>	90
<i>Etat charges a payer</i>	3 762
<i>Taxe sur la publicité</i>	389
<i>Taxe poisson</i>	442
<i>Cfe</i>	2 442
<i>Cvae</i>	12 276
<i>Taxe fonciere</i>	43 628
<i>Taxe au m2</i>	48 987
<i>Cr clts prov.pr recomp.a</i>	6 993
Total	331 192

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatees d avan</i>	24 231		
Total	24 231		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<i>Produits constatés d avan</i>	33 333		
Total	33 333		

Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 40,1 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
<i>Cadres</i>		
<i>Agents de maîtrise et techniciens</i>	2	
<i>Employés</i>	38	
<i>Ouvriers</i>		
Total	40	